

PORTRAIT DU RÉSEAU DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Ministère de la Famille

QUELS SONT LES TYPES DE SERVICES DE GARDE ?

Les services de garde éducatifs à l'enfance, un réseau de qualité composé de :

	 CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	 GARDERIES SUBVENTIONNÉES	 GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	 RESPONSABLES D'UN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EN MILIEU FAMILIAL (RSGE)
Statut d'entreprise	Organismes sans but lucratif ou coopératives détenant un permis délivré par le Ministère	Entreprises privées généralement à but lucratif détenant un permis délivré par le Ministère	Entreprises privées généralement à but lucratif détenant un permis délivré par le Ministère	Travailleuses ou travailleurs autonomes détenant une reconnaissance d'un bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (BC)
Places subventionnées à 9,35 \$/jour (Il s'agit du montant pour l'année 2025. Celui-ci est indexé annuellement.)	Oui Le Ministère verse une subvention sur la base des places occupées. Des allocations supplémentaires sont prévues pour les enfants ayant des besoins particuliers. Il n'y a pas de limite de nombre d'installations pour un CPE.	Oui Le Ministère verse une subvention sur la base des places occupées. Des allocations supplémentaires sont prévues pour les enfants ayant des besoins particuliers. Une même personne ou des personnes liées peuvent être titulaires d'au plus 5 permis de garderie pour un maximum de 500 places.	Non La tarification est à la discrétion du titulaire de permis. Les parents peuvent bénéficier du crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde.	Subventionné : Le Ministère verse une subvention aux BC qui versent une allocation aux RSGE sur la base des places occupées. Non subventionné : Il existe quelques services qui ne sont pas subventionnés. La tarification est à leur discrétion et les parents peuvent bénéficier du crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde.
Répartition des 309 775 places au 31 mars 2025	110 358 (36 %)	67 994 (22%)	58 650 (19%)	72 773 (23%)
Financement gouvernemental des infrastructures	Oui Le Ministère finance la construction, l'achat, les améliorations locatives, l'entretien ou la rénovation de bâtiments.	Non	Non	Non
Maximum d'enfants pouvant être reçus	100 enfants par installation	100 enfants par installation	100 enfants par installation	<ul style="list-style-type: none"> › 6 enfants pour une RSGE seule › 9 enfants pour une RSGE avec assistante Les enfants d'âge scolaire de la RSGE et de son assistante ne sont pas comptabilisés (sous certaines conditions).

Ils ont tous les mêmes obligations, soit :

- › D'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants
- › De se doter d'un programme éducatif
- › De tenir un dossier éducatif pour chaque enfant reçu
- › D'attribuer les places en fonction des inscriptions au guichet unique
- › De faire l'objet d'évaluations de la qualité éducative, d'inspections et d'autres vérifications de la part du Ministère ou du BC

SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL NON RECONNU

Sous réserve du respect de certaines conditions, une personne peut fournir des services de garde dans une résidence privée sans être reconnue par un BC, à un maximum de 6 enfants, incluant les siens s'ils sont âgés de moins de 9 ans.

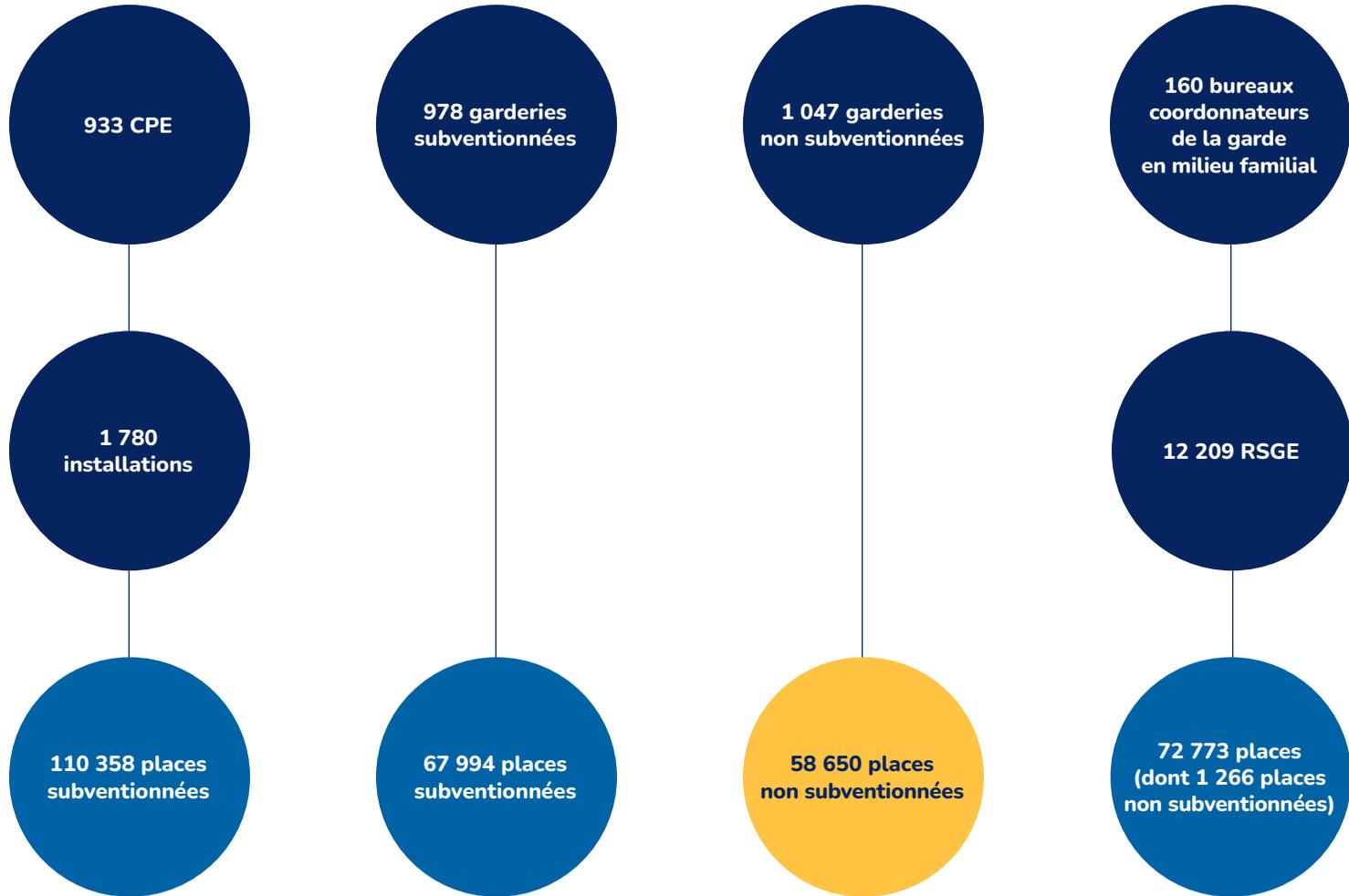
Ce milieu de garde ne fait pas l'objet de visite de surveillance.

Les parents peuvent bénéficier du crédit d'impôt remboursable.

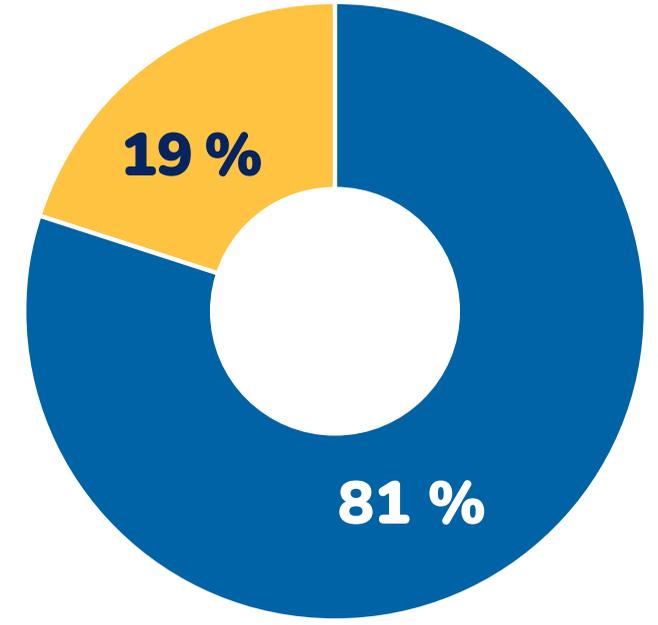
À noter qu'à partir du 1^{er} septembre 2026, toute personne désirant accueillir plus de deux enfants devra être reconnue par un BC (sauf s'il s'agit d'enfants de la même fratrie).

PORTRAIT DU RÉSEAU DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

31 mars 2025



RÉPARTITION DES PLACES DANS LE RÉSEAU



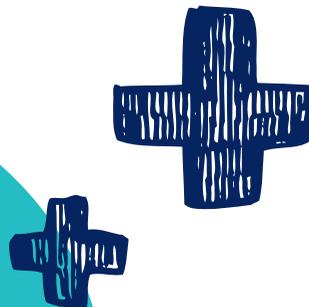
Places subventionnées :	249 859
Places non subventionnées :	59 916
TOTAL DE PLACES :	309 775

QUI TRAVAILLE DANS LE RÉSEAU ?

Nombre d'équivalents temps complet (ETC) du personnel des centres de la petite enfance (CPE), des bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial et des garderies subventionnées en 2022-2023

CATÉGORIE D'EMPLOIS	CPE	BC	GARDERIES SUBVENTIONNÉES
Adjointe administrative ou adjoint administratif	262	71	90
Secrétaire-réceptionniste	46	12	10
Commis comptable ou secrétaire comptable	79	61	24
Aide-éducatrice ou aide-éducateur	241	S.O.	290
Agente ou agent de conformité	S.O.	195	S.O.
Préposée ou préposé	449	S.O.	148
Responsable de l'alimentation ou cuisinière ou cuisinier	1 219	S.O.	436
Agente-conseil ou agent-conseil en soutien pédagogique et technique	309	222	32
Éducatrice ou éducateur spécialisé	636	S.O.	113
Éducatrice ou éducateur qualifié	16 711	S.O.	5 759
Éducatrice ou éducateur non qualifié	4 733	S.O.	3 527
Directrice générale ou directeur général	768	89	587
Directrice adjointe ou directeur adjoint - Installation	905	S.O.	142
Directrice adjointe ou directeur adjoint - Volet administration	155	32	233
Directrice adjointe ou directeur adjoint - BC	S.O.	83	S.O.

Source : Données en ETC, Rapports financiers 2022-2023.



QUELQUES DÉFINITIONS

Bureau coordonnateur

Est agréé pour remplir les fonctions qui lui sont dévolues dans un territoire délimité. Il est donc investi d'un mandat territorial et d'une responsabilité populationnelle envers les parents qui utilisent ou souhaitent utiliser les services de garde en milieu familial de son territoire.

Installation

Ensemble indissociable de locaux comprenant toutes les aires de jeu, de service et de circulation ainsi que l'espace extérieur de jeu lorsque celui-ci n'est pas situé dans un parc public, réservés exclusivement aux activités de garde du titulaire d'un permis et, le cas échéant, aux activités d'un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial pendant toutes les heures de prestation des services.

Éducatrice de la petite enfance en installation

Une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 5 ans dans différents types de services de garde reconnus :

- les centres de la petite enfance (CPE);
- les garderies.

Qualification du personnel éducateur

Pour être considéré comme qualifié, le personnel éducateur doit détenir un diplôme d'études collégiales Techniques d'éducation à l'enfance ou un équivalent prévu à la Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde (Directive).

Responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE)

La dénomination de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) signifie que cette personne est reconnue par un bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (BC). Si elle est seule, elle peut recevoir un maximum de 6 enfants de moins de 9 ans. Si elle est assistée d'un autre adulte, elle peut accueillir jusqu'à 9 enfants.

Formation de la RSGE

À moins qu'elle possède un diplôme d'études collégiales Techniques d'éducation à l'enfance (ou toute équivalence reconnue par la Directive), la RSGE doit avoir réussi une formation d'une durée minimale de 45 heures portant notamment sur la sécurité, la santé et l'alimentation des enfants ainsi que sur le développement de l'enfant et le programme éducatif. Six heures de perfectionnement annuel sont par la suite requises.

Services de garde non reconnus

Sous réserve du respect des conditions prévues à la loi, une personne physique peut fournir des services de garde dans une résidence privée sans avoir besoin d'être reconnue par un bureau coordonnateur.

RÉPARTITION DES ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 4 ANS, SELON QU'ILS REÇOIVENT OU NON DES SERVICES ÉDUCATIFS 2024

TYPE DE SERVICES ÉDUCATIFS	MOINS DE 1 AN		1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%								
En SGEE reconnus ou au préscolaire	31 834	41,3	58 282	73,4	65 822	76,6	67 601	78,2	75 735	85,4	299 274	71,7
‣ En service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)	31 834	41,3	58 282	73,4	65 822	76,6	67 601	78,2	55 553	62,6	279 092	66,8
• Milieu familial reconnu	12 289	15,9	16 607	20,9	16 100	18,7	14 200	16,4	8 066	9,1	67 262	16,1
• Centre de la petite enfance	7 406	9,6	18 246	23,0	23 431	27,3	26 527	30,7	26 104	29,4	101 713	24,4
• Garderie subventionnée	5 742	7,4	12 486	15,7	15 023	17,5	16 191	18,7	13 192	14,9	62 633	15,0
• Garderie non subventionnée	6 397	8,3	10 944	13,8	11 268	13,1	10 684	12,4	8 191	9,2	47 484	11,4
Au préscolaire 4 ans									20 182	22,8	20 182	4,8
• Maternelle 4 ans à demi-temps									419	0,5	419	0,1
• Maternelle 4 ans à temps plein									19 763	22,3	19 763	4,7
Hors SGEE reconnu et hors préscolaire 4 ans	45 310	58,7	21 133	26,6	20 115	23,4	18 823	21,8	12 961	14,6	118 342	28,3
Ensemble des enfants (0-4 ans) en 2024	77 144	100	79 415	100	85 937	100	86 425	100	88 696	100	417 616	100

Sources :

Ministère de la Famille, modèle d'estimation de l'offre et de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance, données au 31 mai 2024.

Ministère de l'Éducation, données sur le préscolaire 4 ans en 2023-2024, données provisoires non-officielles du bilan 2.

Institut de la statistique du Québec, projections démographiques au 1^{er} juillet 2024.

Note : Excluant les SGEE autochtones sous entente de délégation de pouvoir.

